



Commune de Vionnaz

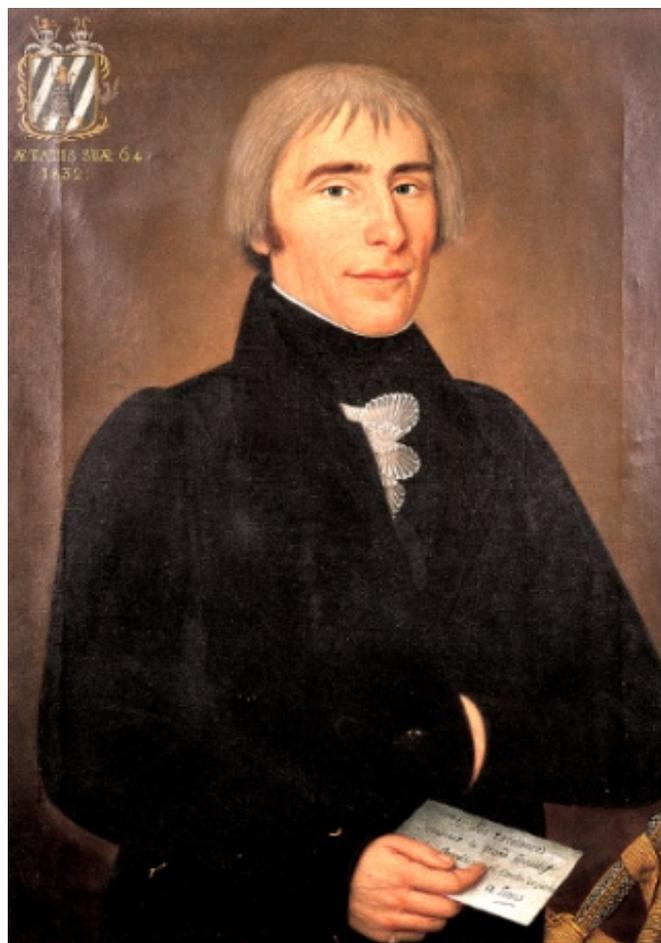
01 Michel Dufour

Au XVIII^e siècle naît à Vionnaz l'un des futurs grands Baillis du Canton du Valais, cosignataire entre autres du traité d'adhésion du Valais dans la Confédération.

Pour en savoir plus sur le musée en plein air

Michel Dufour 1767 ? 1843

Un enfant de Vionnaz au sommet de l'Etat





Michel Dufour est né en 1767 à Vionnaz. Il obtint un doctorat en droit, avant de devenir châtelain (juge) de Vionnaz puis de Monthey. Sa carrière publique fut ininterrompue : il fut inspecteur de la Milice du Bas-Valais, puis homme d'Etat de 1817 à 1837 (Député, Délégué à la Diète, Conseiller d'Etat, vice-grand Bailli, Grand Bailli).

Dans le cadre du bicentenaire du canton du Valais (1815-2015), il est l'honneur en tant que l'un des deux signataires de l'Acte d'Union du Valais avec la Confédération en août 1815.



L'enfant de Vionnaz?

Michel Dufour est l'unique enfant de Barthélemy Dufour et de Marie Raboud. Son père est propriétaire terrien, métral (fonctionnaire communal) et curial (secrétaire du gouverneur) de Vionnaz.

Il suit des études classiques aux collèges de Brigue et de Bellay, puis se rend à Besançon où il obtient un doctorat en droit. Il épouse en 1787 Marie-Marguerite Du Fay. De leur union naîtront 8 enfants. Ce mariage aura des répercussions heureuses sur l'avenir de Michel Dufour, puisque la famille Du Fay était parente avec les premières familles du Valais.

En 1790 et 1798, il participe à la révolution bas-valaisanne comme représentant de Vionnaz où il y exerce le pouvoir judiciaire, porteur comme d'autres des germes de la liberté pour le Bas-Valais alors sujet du Haut-Valais. Au tournant du siècle, et sous le régime de la République Helvétique, Major, il est nommé Inspecteur de la milice du Bas-Valais, tâche qui exige de recenser et d'organiser militairement la partie francophone du Valais.

Le 20 août 1800, un grave incendie endeuille Vionnaz. Son père Barthélemy y meurt asphyxié. L'hoirie y perd une grande partie de sa fortune. S'ensuit la rumeur, jamais confirmée, que les auteurs de l'incendie seraient ses propres enfants. Dès lors, il quitte Vionnaz pour s'établir à Monthey où Michel Dufour se porte acquéreur de la Tour du Mayor, aujourd'hui dénommée Villa Dufour.

? puis sous l'Empire, le Département du Simplon?

La ?délité de Michel Dufour à la France révolutionnaire puis impériale ne sera pas démentie. En 1812, le préfet Derville-Malécharde est élogieux au sujet de Michel Dufour dans sa statistique à l'intention de Napoléon?:

«?M. Dufour, sous-préfet, est de tous les sujets du Département du Simplon, le plus sincèrement attaché au nouvel ordre des choses et au gouvernement de Sa Majesté.?»

? à l'Homme d'Etat.

«?Les atouts de Michel Dufour sont d'importance. C'est un homme intelligent, et lorsqu'il remplit une fonction, il se montre loyal et dévoué et l'on peut compter sur lui. Son dévouement à la cause bas-valaisanne et son attachement au Valais feront qu'il ne sera pas oublié lorsqu'il s'agira de choisir les autorités politiques et judiciaires de la nouvelle République, dite Indépendante.?»

Par la suite, sa carrière publique fut ininterrompue. Il fut l'un des champions de l'émancipation politique du Bas-Valais. A la Restauration, il devint le premier chef, fort modéré, des libéraux valaisans.

Voici quelques points forts?:

? **Conseiller d'Etat (1806-1809)** : favorable au rattachement du Valais à la Suisse, il s'oppose avec vigueur à la volonté hégémoniste du Haut-Valais,

? **Délégué à la Diète fédérale (1815-1817)** : il est l'un des signataires de l'acte d'union du Valais à la Confédération,

? **Grand juge (président) du tribunal suprême et député à la Diète valaisanne (1815-1817), dont il est le secrétaire français,**

? **Conseiller d'Etat**, membre de droit de la Diète (1817-1839), vice-grand bailli (1821-1825, 1831-1835, 1837-1839), grand bailli (1829-1831, 1835-1837).

Bibliographie

M.-C. Morand?/?Annales valaisannes, Vallesia et DHS, par P.-A Putallaz

Voir aussi <http://www.patrimoine-vionnaz.ch>

Texte rédigé dans le cadre du bicentenaire du canton du Valais 1815-2015 par Michel Trisconi, membre de l'Association des Témoins du Passé, pour leur journal Info Vionnaz/printemps 2015 n° 51
